



Commune de Bubry

# AVIS DE CONCERTATION

## DANS LE CADRE DE LA MODIFICATION N°1 DU PLU

*Concertation prévue par délibération du Conseil municipal du 06/10/2023*

### Objets de la modification n°1 du PLU :

- Ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUa « Moulin du Duc Sud », où une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sera définie
- Modification de l'OAP « Le Vallon »
- Suppression de l'OAP « Poulna »
- Mise en compatibilité du PLU avec le SCoT du Pays de Lorient
- Création de STECAL (Secteur de Taille et de Capacités Limités) sur des sites de projet en zones A et N
- Mise à jour de l'inventaire des bâtiments pouvant changer de destination en zones A et N
- Actualisation des dispositions relatives à l'extension mesurée des habitations en zones A et N
- Modification et/ou création de nouveaux emplacements réservés
- Ajustements, ajouts ou corrections mineurs de dispositions règlementaires
- Mise à jour du plan des servitudes
- Mise en annexe de documents ou servitudes méritant de l'être
- Correction d'erreurs matérielles

### Organisation :

La concertation se déroulera du 9 octobre 2023 jusqu'au début de l'année 2024 selon les modalités suivantes :

- les délibérations et l'arrêté relatifs à la modification n°1 sont mis à disposition du public à la mairie de Bubry, aux heures et jours habituels d'ouverture, avec une fiche de synthèse de présentation
- une réunion publique, portant en particulier sur le projet d'urbanisation envisagé sur l'actuelle zone 2AU de Moulin du Duc Sud sera organisée
- un article au moins paraîtra dans la presse
- **Recueil des observations du public par voie électronique : [plu.bubry56310@gmail.com](mailto:plu.bubry56310@gmail.com)**

Le dossier de concertation est disponible sur [www.bubry.fr](http://www.bubry.fr) (rubrique Urbanisme et PLU)

### Bilan de la concertation :

Le Conseil municipal arrêtera le bilan de la concertation avant le début de l'enquête publique. Ce bilan sera disponible sur le site internet de la commune et joint au dossier soumis à enquête publique.

#### Mairie de Bubry

1 Place de Macroom  
56310 BUBRY  
Tel : 02 97 51 70 07

#### Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le jeudi après-midi
- le samedi de 9h à 12h, sauf vacances scolaires